

La sécurité des semences pour les agriculteurs d'Afrique

Fulvio Grandin*

Le Sommet Mondial de l'Alimentation de juin 2002 a été un événement catalyseur pour le Réseau pour la Biodiversité en Afrique (ABN). Nos frustrations vis-à-vis des gouvernements et du soutien de la FAO à la manipulation génétique de l'agriculture a poussé l'ABN à s'organiser pour représenter et défendre des pratiques durables de sécurité alimentaire. La position de l'ABN était claire. Les semences et la sécurité alimentaire sont inséparables pour les petits agriculteurs d'Afrique, car le secteur informel de l'agriculture est largement dépendant du secteur informel des semences pour ses ressources génétiques. Dans les communautés agricoles établies et émergentes, il existe de fortes traditions techniques et culturelles de conservation et de distribution des semences qui soutiennent non seulement la sécurité alimentaire mais forment et maintiennent une grande partie des fondements des pratiques culturelles et de l'identité. Il faut ajouter à cela le rôle crucial des agriculteurs traditionnels dans la conservation et l'amélioration des variétés de cultures vivrières.

Toute stratégie visant à parvenir à la sécurité alimentaire doit par conséquent prendre en compte les questions concernant les semences - leur accès et leur disponibilité, la durabilité des moyens de production, la diversité culturelle et écologique inhérente à l'agriculture et l'indépendance des agriculteurs. Toutes ces questions sont potentiellement compromises par la nouvelle vague de contrôle par les multinationales sur l'industrie mondiale des semences et les agriculteurs ont besoin d'être soutenus. A cette fin, le Programme pour la sécurité des semences de l'ABN a été lancé avec la participation officielle d'un certain nombre de pays et d'ONG africains et le soutien de la fondation Gaia et de GRAIN. Dans un premier temps, une étude sur la sécurité des semences a été menée dans plusieurs pays par des organisations locales membres de l'ABN. Les objectifs de cette étude étaient de réunir les informations au niveau du pays sur les statuts des activités du secteur informel des semences et sur les acteurs clés pouvant ensuite influencer et participer dans des programmes plus larges ; et de discuter avec les agriculteurs et les groupes communautaires afin de mieux saisir et représenter leur expérience et leur vision et de construire des capacités au niveau local pour renforcer et consolider des partenariats locaux. L'étude, menée entre janvier et juin de cette année a concerné l'Ethiopie, le Kenya, le Malawi, l'Afrique du Sud, l'Ouganda et la Zambie. Le Mozambique a récemment été inclus et mène actuellement son enquête. Ce fut une étape vitale pour l'ABN car cette phase de recherche a permis d'initier nos activités en tant que réseau, et de développer les relations de travail qui pourront nous permettre de continuer en élargissant nos perspectives, développer et promouvoir le type d'agriculture le plus approprié pour l'Afrique. Les résultats les plus importants de cette recherche initiale ont été échangés lors d'un atelier de travail à Nairobi au Kenya en juin, et peuvent être résumés comme suit :

- Des pratiques bien établies et évoluées de conservation et de distribution des semences entre les agriculteurs ont soutenu l'agriculture informelle et la sécurité alimentaire depuis des générations. Y est liée une grande richesse de savoirs traditionnels partagés au sein

*Fulvio Grandin est Coordinateur du Programme de Sécurité des semences de l'ABN. Il peut être contacté à : eco@netactive.co.za

des communautés

- Le secteur informel a joué un rôle significatif dans la conservation et le développement des plantes vivrières en pollinisation croisée.
- Des liens importants existent entre l'agriculture et la sélection des semences et les pratiques culturelles et l'identité.
- Une grande diversité de semences de plantes vivrières offre un choix aux agriculteurs pour minimiser les risques environnementaux comme la sécheresse ou les maladies.
- L'indépendance du secteur informel des semences lui permet par conséquent de s'ajuster aux éléments tant externes qu'internes.

Ces pratiques précieuses des petits agriculteurs sont souvent compromises car le secteur agricole informel n'a jamais eu accès au soutien institutionnel et économique accordé au secteur formel ou commercial de l'agriculture. Dans la plupart des pays africains, des politiques gouvernementales insensibles et inappropriées et des pressions de la part du secteur commercial renforcent le contrôle de ce dernier sur l'agriculture, menaçant les moyens d'existence des agriculteurs et par voie de conséquence la biodiversité culturelle. Dans le contexte moderne, il est crucial pour les communautés africaines qu'elles influencent les politiques et les programmes qui façonnent leurs environnements socioculturel, économique et naturel. C'est dans ce cadre-là que l'ABN a développé son Programme de Sécurité des semences.

Quels sont les projets de l'ABN pour y parvenir ?

1. Développer les réseaux pour accroître la participation du secteur informel des semences et ses structures de soutien en renforçant la sécurité des semences au niveau du foyer et au niveau local.
2. Accroître les capacités de ces réseaux et des petits agriculteurs pour développer à la fois la biodiversité et la productivité de leurs semences et ainsi la solidité des systèmes informels de semences
3. D'agir comme catalyseur pour une action plus large en intensifiant l'engagement des ONG et des gouvernements pour soutenir ce secteur.

L'ABN a élaboré un programme sur trois ans où les organisations locales s'engagent dans des activités sur le terrain avec les agriculteurs et les communautés agricoles. Le cadre de travail fournit un canevas aux groupes nationaux leur permettant de décider et de développer leurs propres projets basés sur les résultats de l'étude sur les semences et les partenariats qui se sont développés au cours de cette étude.

Source : *Seedling*, Octobre 2003. Traduit par BEDE, 47 Place du Millénaire, 34000, Montpellier, France, Email : bede@globenet.org.



GRAIN (Afrique Francophone), 06 BP 2083 – Cotonou, BENIN
Fax 229 33 79 15
jeanne@grain.org
www.grain.org/fr/